

Jardinons notre ville



100 000

fleurs sorties des serres
municipales chaque
année

18 000

arbres dans la ville

200

hectares d'espaces verts

Qualité de vie

Plantons le décor !

Avec l'opération « Jardinons notre ville », les habitants sont invités à participer au fleurissement de l'espace public. Préparez l'arrosoir, on vous offre les graines...



Roses trémières



© Jean-Paul Lefebvre

Dans les villes, certains pieds de façades sont des petits recoins qui fourmillent d'imagination et d'inventivité. Pour embellir un mur ou une rue, les riverains déploient des trésors de créativité florale, pour leur plus grand plaisir... et celui des passants. Parfois, c'est tout simplement le hasard qui est à l'œuvre. En sortant, un beau matin, on fait alors connaissance avec un beau géranium sauvage, une valériane, une campanule. Trois espèces appartenant à la famille des adventices, des « mauvaises herbes » dans le langage courant : des plantes rebelles, sauvages, qui poussent toutes seules, dans les fissures des trottoirs, sur les bordures, les caniveaux. On s'aperçoit aujourd'hui que ces plantes dites indésirables ne sont pas toujours « sales » mais au contraire souvent esthétiques. Avec un brin d'entretien et de

créativité, elles mettent de la couleur dans nos quartiers et sont aussi sources de biodiversité en ville, et donc utiles à l'environnement. On redécouvre aussi, pour certaines, leurs propriétés médicinales ou gustatives...

Embellissement

Nulle obligation, donc, de couper tout ce qui dépasse pour maintenir le « bon état de propreté » des trottoirs imposé par la réglementation (voir encadré p.16). Si l'arrachage des herbes rebelles est parfois nécessaire, on peut aussi cultiver, semer, voire planter devant chez soi. C'est dans cet esprit que la Ville de Lorient lance ce mois-ci l'opération « Jardinons notre ville » : là où c'est possible, les habitants sont invités à végétaliser leur façade, leur trottoir, leur pas-de-porte. Pour que l'idée germe dans les esprits, des petits sachets de graines

de production biologique (et locale) ont été préparés : les Lorientais pourront, s'ils le souhaitent, en disposer gratuitement (voir infos pratiques en fin de dossier). Le sachet est composé d'une quinzaine d'espèces différentes (cf p.17). Cette action s'inscrit dans la suite logique de nombreuses initiatives liées à l'embellissement général de la ville : les habitants sont encouragés depuis plusieurs années à fleurir leur trottoir, dans le respect des piétons, c'est-à-dire en tenant compte des espaces nécessaires aux déplacements confortables des usagers. Tout récemment, rue Jean Jaurès, les riverains étaient conviés à fleurir plusieurs pieds d'arbres, mis à disposition par la Ville. Dans les « zones de rencontre », enfin, qui se développent progressivement dans les quartiers, un principe de signalisation a été adopté : tous les nouveaux aménagements

sont matérialisés par un marquage au sol et par un « totem » implanté sur la chaussée, accompagné de jardinières pouvant être entretenues par les riverains eux-mêmes, avec les plantations de leur choix.

Convivialité

Celles et ceux qui demandent leur sachet de graines recevront le kit complet : le sachet en lui-même, mais aussi des fiches pratiques : conseils de plantation (saisons, arrosage, paillage, engrais...) et d'entretien (taille, tuteurs...), explications sur le choix des plantes, espèces interdites, ou au contraire celles à privilégier. Lors de la mise en application sur le terrain, ils pourront aussi faire appel à leur propre créativité, et contribuer ainsi au développement de la nature en ville. Chacun peut en effet, à son échelle, participer à l'embellissement du domaine

3 questions à...



Olivier Le Lamer,
adjoint au maire chargé
de l'aménagement de
l'espace public
Allain Le Boudouil,
adjoint chargé de la
gestion de l'espace
public de proximité

Le fleurissement participatif est-il un bon moyen de s'approprier sa rue, son quartier ?

Allain Le Boudouil: Oui bien sûr, la vie quotidienne est rythmée par des temps de travail, de sommeil, de déplacement, de diverses absences qui nous éloignent parfois de ce que nous appelons notre environnement proche.

Et parfois, au détour d'une rue, on se dit : « *tiens, ils ont construit cela...* » ou bien « *il est temps que je fasse ceci ou cela dans ou en dehors de ma maison...* »

Le fleurissement tel que nous allons le mettre en œuvre va permettre cela. En apprenant à fleurir, en prenant le temps, nous espérons que chacun portera un autre regard sur la rue.

Que souhaitez-vous dire aux Lorientais pour les inciter à végétaliser façades ou trottoirs ?

Allain Le Boudouil: Repérez ce qui se fait dans d'autres rues ! Échangez entre voisins, entre amis. N'hésitez pas à nous interpellier, à nous faire des suggestions.

L'objectif : que tout le monde s'approprie cet espace qu'est la rue. Rejoignez-nous pour embellir encore davantage la ville !

De manière plus générale, quelle place la nature tient-elle dans les projets d'aménagements urbains ?

Olivier Le Lamer : Lorient possède un patrimoine végétal de qualité qu'il faut révéler et renforcer. Les aménagements urbains contribuent ainsi à la création de boucles végétales et de corridors verts, lieux de promenades et de respiration. Remettre en valeur les arbres existants, planter de nouveaux sujets sur les places et dans les quartiers, garantit un travail de long terme en faveur des espaces naturels. L'exploitation des espaces délaissés, de l'embellissement des rives du Scorff à l'aménagement des friches ferroviaires dans le cadre de la ZAC du quartier de la Gare, ou encore l'ambition d'un grand parc Jules Ferry en centre-ville, constituent de nouvelles opportunités pour enrichir notre trame verte urbaine. La nature en ville étant par ailleurs un excellent atout « marketing », nous invitons également les promoteurs immobiliers à végétaliser les bâtiments et les espaces attenants, dès leur conception.



©Jean-Paul Lefebvre

Véronique

Ficaire

Mouron rouge

© Le Merdy

public. Il suffit de prendre conscience qu'une rue ou qu'un trottoir n'est pas seulement un lieu de passage mais aussi un espace de convivialité. Le fleurissement des pieds de façades, c'est l'occasion d'échanger des conseils entre voisins, de se prêter des outils, de parler de la pluie (il en faudra un peu pour que ça pousse !) et du beau temps. C'est un vecteur de « qualité de vie », au même titre que tous les aménagements mis en place pour apaiser et fluidifier la circulation, et améliorer le partage des voies entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes...). On retrouve du plaisir à emprunter certaines rues. On se laisse surprendre par l'éclosion de nouvelles fleurs. On se découvre des talents de jardinier, et peut-être une passion. Le jardinage sera peut-être bientôt un passe-temps dont vous ne pourrez plus vous passer ! Plus qu'un simple hobby,

c'est toute une philosophie qui prend corps, une « méditation à ciel ouvert » : en s'occupant de ses plantes, on prend le temps de souffler quelques instants... À savoir : les initiatives de fleurissement les plus réussies des habitants seront saluées par la Ville.

Jardins

Afin d'offrir à ceux qui vivent dans les logements collectifs la possibilité de jardiner, la Ville de Lorient a aménagé deux grands ensembles de jardins familiaux : côté sud, à Kervénanec (116 parcelles rue Capitaine Marianne) et côté nord, dans les quartiers du Bois-du-Château (100 parcelles près des rives du Scorff), de Kerguillette (10 parcelles rue Sébastien Le Balp) et du Perroquet-Vert (8 parcelles rue Le Nadan). Les habitants motivés peuvent aussi demander l'autorisation de cultiver

Convivialité dans les jardins familiaux



... ou à l'école de Kermélo

Atelier jardinage à l'école de Nouvelle-ville...



Propreté, que disent les règlements ?

Nettoyage

Les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile et ce, en vertu de l'arrêté du 2 janvier 2007 portant sur le règlement de la voirie. Le nettoyage inclut balayage, lavage à l'eau claire, déneigement, enlèvement des déjections ou autres détritiques... même s'ils ne sont pas de votre fait !

Désherbage

Chaque riverain reste libre de couper, d'arracher ou d'entretenir les « mauvaises herbes ». Rappelons que l'usage des produits phytosanitaires est prohibé par arrêté préfectoral. Plusieurs possibilités existent : désherbage thermique, à la main, à la vapeur...

Déjections canines

Les arrêtés municipaux 1045 et 1046 du 7 décembre 2004 prévoient que les propriétaires qui ne respectent pas les consignes élémentaires de propreté (déjections laissées sur l'espace public par exemple) sont passibles d'une amende de première classe. Pour aider les maîtres, la Ville a installé de nombreux équipements (35 canisites, 60 distributeurs de sacs et pinces à crottes, 4 espaces détente). Ils sont bien répartis sur toute la ville et sont entretenus quotidiennement. Il n'y a aucune raison de ne pas les utiliser, c'est même une marque de respect vis-à-vis des autres utilisateurs de l'espace public...

une parcelle dans un jardin partagé : il en existe pour l'instant cinq à Lorient, à Frébault au pied des immeubles, au bout du mail du Faouédic, rue Madeleine Desroseaux, derrière les immeubles de République, et à Kerguillette. On peut toutefois apprécier le cadre offert par un petit coin de verdure sans pour autant se sentir l'âme d'un jardinier. Balade dans le parc du Bois-du-Château, pause lecture dans le parc Chevassu, moment détente dans le parc du Venzu... la ville compte au total 200 hectares d'espaces verts. Il suffit de revenir sur quelques aménagements paysagers récents pour mesurer l'importance du fleurissement dans la perception de l'espace public. Du côté de l'anse de Kermélo, 57 nouveaux arbres et 5 400 vivaces et graminées ont été plantés, représentant 2 650 m² de plantations, et plus de 10 000 m² de pelouse. Les nouvelles plantations marquent le caractère maritime du secteur : c'est désormais une entrée de ville

apaisante et agréable. Les aménagements liés au Triskell sont, également, autant d'occasions d'intensifier la présence de la nature en ville : au total, plus de 330 arbres supplémentaires dans nos rues, créant des continuités pour que s'épanouisse la biodiversité. À l'Enclos du port, une vingtaine de tilleuls à petites feuilles ornent désormais la place d'Armes. On pourrait ainsi multiplier les exemples. « *L'amour est un bouquet de violettes* » dit la chanson, alors prenons-en de la graine, et tant qu'à faire... cultivons-en devant chez nous !

Pratique

Jardinons notre ville

Pour obtenir le kit de plantations offert par la Ville, contactez le 02 97 35 32 07 ou faites une demande par mail : proximite@mairie-lorient.fr. Un technicien prendra alors rendez-vous avec vous et se rendra à votre domicile pour vous remettre le kit et vous faire signer la charte d'entretien qui l'accompagne. Renseignements : www.lorient.fr/jardinons-notre-ville

Rose trémière, marguerite et coquelicot : vous connaissez sûrement ces plantes, présentes à l'état de graines dans le sachet offert par la Ville de Lorient. Vous trouverez également douze autres espèces dans le sachet : voici un aperçu du bouquet que vous retrouverez peut-être bientôt au pied de votre façade !



Chrysanthème



Fenouil



Onagre bisanuelle



Pimprenelle



Potentille droite



Nielle des blés



Viperine



Chicorée sauvage



Bleuet



Bourrache



Guimauve officinale



Queue de lièvre